

Introduction générale :

Intervention de Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes.

Monsieur le Recteur rappelle que cette rencontre autour du thème des associations sportives et du sport scolaire est la deuxième édition mais s'inscrit, cette année, dans un contexte différent de l'an passé. Faisant référence au discours du 26 septembre 2012 de Monsieur Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale, il souligne le mot d'ordre de la nécessaire refondation de l'École de la République et de la République par son École et mentionne le rôle fondamental que peut jouer l'EPS et le sport scolaire dans cette mission.

S'appuyant sur un rappel historique très vivant de l'école de nos parents et du lycée en particulier, il souligne les modifications radicales qui se sont opérées au plan sociétal et des incidences au sein de l'école et de l'éducation physique.

Les rapports au corps, à la mixité, aux activités et à leur mode d'appropriation ont changé.

Ainsi, le projet académique de formation dont les axes d'évolution seront proposés en décembre 2012 ne peut faire l'économie d'une référence au sport et aux actions en EPS. Les établissements doivent mettre en synergie les potentialités éducatives de toutes les disciplines, des différents vecteurs et espaces de formation.

Plus concrètement, Monsieur le Recteur s'appuie sur le constat alarmant du surpoids de nombreux jeunes qui devient un enjeu de santé publique. L'obésité persiste quand elle est installée dès l'adolescence. Il s'agit bien de donner aux élèves un socle de connaissances et un habitus comportemental pour gérer cet aspect de la vie physique. Les études prouvent par ailleurs que les populations scolaires sont très conscientes du problème. Il est par ailleurs noté que les problèmes liés à l'anorexie, s'ils sont moins souvent évoqués, sont tout autant préoccupants.

Ainsi est clairement posé le problème de la définition du « sport » comme outil de cette formation. Existe-t-il des pratiques « labellisées » ou n'y a-t-il pas une palette d'activités physiques exploitables ? De la même façon, le statut du « professeur » n'est-il pas questionné ?

Ainsi émerge la nécessité, pour l'élève, de formuler des exigences sur le long terme. La démarche doit proposer des continuités de l'offre de formation. L'acquisition des compétences et connaissances doit s'étayer aussi en dehors des heures EPS pour permettre à l'élève de construire une cohérence des pratiques sportives, des expériences motrices et corporelles. L'apport complémentaire de connaissances liées à la santé, à la nutrition doit modifier leurs usages et modes d'appréhension, gage d'efficacité des compétences acquises pour longtemps.

Monsieur le Recteur poursuit son propos en soulignant quelques points essentiels qui éclairent l'enjeu de cette rencontre :

- La scolarisation obligatoire de tous les élèves en particulier des élèves handicapés ou à besoins particuliers. Il précise que l'intégration de ces élèves dans l'académie de Nantes est très légèrement inférieure au pourcentage national.
- Le socle commun propose une continuité entre le primaire et le collège que l'on observe aussi entre l'USEP et l'UNSS.
- L'EPS assoie ses contenus sur les sept compétences du socle. Les divers registres de langues sont mobilisés, tout comme les compétences informatiques, culturelles, humaines. Ainsi, l'EPS, discipline la plus transversale de toutes, ne doit pas demander la création d'une huitième compétence qui lui serait spécifique car son contenu articule par nature tous les autres. L'enseignement doit être repensé pour mieux rendre compte de la richesse du langage corporel, d'une communication au monde originale qui passe par la dimension physique. Le rôle du corps dans les apprentissages est rappelé. La simple écoute d'une leçon est déjà une compétence corporelle et il ne peut y avoir de séparation du corps et du cognitif.

Ces quelques rappels permettent de comprendre l'enjeu de la discipline EPS et sa grande responsabilité dans le processus d'évolution d'un système scolaire au service de la réussite de tous.

Enfin, s'appuyant sur le rapport de la cour des comptes et sur une étude des statistiques du pourcentage des licenciés UNSS, Monsieur le Recteur mentionne l'inefficacité des dispositifs du sport scolaire et son peu de lisibilité. La cour des comptes fait des propositions : intégrer les projets d'AS dans les projets d'établissements et rénover la place des élèves et des familles pour leur donner plus de responsabilité.

Monsieur le Recteur présente ensuite les 4 ateliers sur lesquels se répartiront les personnels:

- 1/ Une AS pour tous.

Un objectif quantitatif d'un licencié sur deux est fixé. C'est un objectif ambitieux.

Il est proposé de développer l'implication des filles dans les AS et les actions du sport scolaire (élargir les offres grâce aux activités « danse », « step » et « APPN »).

Il convient de fidéliser les élèves lors de leur intégration au lycée où l'on observe une baisse de la fréquentation, de développer la pratique des élèves de SEGPA, ULIS.

Monsieur le Recteur précise que le sport et les APS constituent un tremplin de la réussite cognitive et de remise en confiance de certains élèves quant à leurs capacités cognitives.

- 2/ Un sport scolaire et des AS au service de la réussite de tous les élèves (Articulation de l'AS et du sport scolaire avec les projets).

La réflexion autour du socle commun est ici engagée.

Monsieur le Recteur mentionne l'évolution des protocoles d'évaluation de l'EPS portant un regard moins exclusif sur la performance sportive, symptomatique de l'évolution des pratiques visant une plus grande réussite des élèves.

- 3/ L'engagement de tous les acteurs (élèves, enseignants, chefs d'établissements, familles).

Derrière cette ambition, il y a la socialisation, l'intégration des jeunes dans la société. Ceci implique une articulation des actions, des mesures régulières de leur efficacité.

- 4/ Le sport scolaire au service du développement des compétences.

La cohérence des actions est au cœur de cet atelier. En harmonie avec les programmes de la discipline, la démarche réalise la personnalisation des parcours scolaires.

Monsieur le Recteur conclue en rappelant le mot d'ordre de la nécessaire refondation de la République par son école, du rôle des collectivités territoriales dans ce contexte et revient sur la responsabilité de l'éducation physique et du sport scolaire dans ce projet. Citant Norbert ELIAS (Sport et civilisation. La violence maîtrisée), il rappelle que le sport est un des éléments du lien républicain, du lien social et du processus de civilisation et le refus de la violence.

Il exprime toute sa confiance envers une profession et des enseignants EPS traditionnellement engagés dans la formalisation et l'articulation des projets.